FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

Dist. 198
Dnu 27

SCHEDULE / TABLEAU No. 1. POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.

CINQUIÈME DU CAN

Province Québec. District No. 173 S. District No. 26 {Enumeration District / District du recenseur} No. 3 {in / dans} St Hyacinthe {(City, town, village, township or parish.) / (Cité, ville, village, canton ou paroisse.)}

Page 15

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par J. A. Bernier {Enumerator. / Recenseur.}

NUMBERED IN THE ORDER OF VISITATION. Dwelling Houses.	Families numbered in order of visitation.	RESIDENCE AND PERSONAL DESCRIPTION. Name of each person in family, household or institution.	Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Range or concession and lot, or cadastral number if in township or parish. Street and house number if in city, town or village. Or other description.)	Sex.	Relationship to head of family or household.	Single, married, widowed or legally separated.	Month of birth.	Year of birth.	Age at last birthday.	CITIZENSHIP, NATIONALITY AND RELIGION. Country or place of birth. (If in Canada specify province or territory.)	Year of immigration if an immigrant.	Year of naturalization, if formerly an alien.	Racial or tribal origin.	Nationality.	Religion.	PROFESSION, OCCUPATION, TRADE OR MEANS OF LIVING. Chief occupation or trade.	Employment other than at chief occupation or trade, if any.	Employer.	Employe.	Working on own account (See instructions)	WAGE-EARNERS. EMPLOYÉS. State whether person is employed in cotton mill, "pit" foundry shop, "fly drag" mine, etc.	Weeks employed in 1910 at chief occupation or trade.	Weeks employed in 1910 at other line (trade, occupation, etc.) if any.	Hours of working time per week at chief occupation.	Hours of working time per week at other occupation, if any.	Total earnings in 1910 from chief occupation or trade.	Total earnings in 1910 from other line (trade, occupation, etc.) if any.	Rate of earnings per hour when employed by the hour—Cents.	INSURANCE HELD AT DATE— ASSURANCE EN VIGUEUR A DATE— Upon life. Sur la vie.	Against accidents or sickness. Pour les accidents ou la maladie.	Cost of insurance for one year. Coût de l'assurance pour un an.	EDUCATION AND LANGUAGE OF EACH PERSON FIVE YEARS OF AGE AND OVER. INSTRUCTION ET LANGUE DE CHAQUE PERSONNE DE CINQ ANS ET PLUS. Months at school in 1910. Nombre de mois à l'école en 1910.	Can read. Sait lire.	Can write. Sait écrire.	Language commonly spoken. Langue communément parlée.	Cost of education in 1910 for persons 21 years of age or over at College, Convent or University. Coût de l'instruction en 1910 pour les personnes de 21 ans et plus au collège, au couvent ou à l'université.	INFIRM. Specify age and infirmity. Blind. Aveugle.	Deaf and dumb. Sourd-muet.
NUMÉROTÉS DANS L'ORDRE DES VISITES. Domiciles.	Familles, ménage ou institution.	RÉSIDENCE ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.	Lieu du domicile. (Canton ou paroisse, côté, ville ou village. Rang ou concession et lot ou No. du cadastre pour le canton ou la paroisse. Rue et No. de la maison pour la cité, la ville ou le village. Ou autres détails.)	Sexe.	Parenté avec le chef de la famille ou du ménage.	Célibataire, marié, veuf, ou légalement séparé.	Mois de naissance.	Année de naissance.	Age au dernier anniversaire.	CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ ET RELIGION. Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est le Canada, spécifier la province ou le territoire.)	Pour les immigrés, année d'immigration au Canada.	Pour les étrangers, année de naturalisation.	Origine selon la race ou la tribu.	Nationalité.	Religion.	PROFESSION, EMPLOI, MÉTIER OU MOYEN D'EXISTENCE. Emploi principal ou métier.	Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a.	Patron.	Employé.	Travaillant à son compte (voir instructions)	EMPLOYÉS. Mentionner ou la personne travaille dans une "filature de coton", "fonderie", "mine", etc.	Nombre de semaines employé à l'emploi principal au cours de l'année.	Nombre de semaines données en outre à d'autres emplois.	Heures de travail par semaine à l'emploi principal.	Heures de travail par semaine à d'autres emplois.	Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier.	Gain total en 1910 provenant de l'emploi supplémentaire ou d'autres emplois que l'emploi principal ou le métier.	Taux de gain par heure lorsque rémunéré à l'heure—Cents.		